



# Plan d'action Désherbage communal et techniques alternatives aux produits phytosanitaires

Bilan fin année 2016  
Projets 2017/2018

Commune Ecole-Valentin



## Plan de désherbage des espaces communaux

### Le contexte :

La commune d'Ecole-Valentin s'est engagée en 2015, dans une démarche de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires pour le désherbage des espaces publics. Elle souhaite aller plus loin en mettant en place une gestion différenciée des espaces publics et espaces verts sans produits phytosanitaires.

Cette volonté politique, dans le cadre du plan d'action du comité consultatif Développement Durable Cadre de Vie, conduite par les services techniques, vise

- à réduire les risques de contamination des eaux
- à éliminer les risques pour la santé des utilisateurs
- à la mise en conformité par rapport aux objectifs de transition énergétique, amendement loi LABBE, interdiction des pesticides au 01/01/2017.



## Plan de désherbage des espaces communaux

### Les objectifs

- Répondre aux enjeux :
  - Environnementaux : réduire les pollutions par les phytosanitaires
  - Sociaux : sécurité des administrés, sensibilisation, amélioration du cadre de vie
  - Economiques : optimisation des moyens humains et financiers

- Mettre en œuvre des pratiques différentes selon les espaces :

Les espaces ne pouvant se permettre la présence d'herbes indésirables

Les espaces évolutifs s'accommodant peu des herbes folles

Les espaces à vocation plus naturelle avec acceptation plus large de la flore spontanée.

- Impliquer dans cette démarche les habitants sur les espaces à proximité de leurs habitations :
  - Les services municipaux ont en charge le nettoyage et l'entretien des espaces publics : propreté des rues, désherbage voiries, élagage et fauchage en bordure des voies communales et des chemins ruraux, curage des fossés pour l'écoulement des eaux de pluie...
  - Mais il revient également aux administrés l'entretien de la voie publique qui longe maisons et jardins : balayer, désherber et nettoyer trottoirs et caniveaux sur la partie de la voie publique qui longe la maison ou le jardin.



## Plan de désherbage des espaces communaux

### **PLAN D'ACTION PLURI-ANNUEL en 7 étapes :**

**Etape 1 :** Diagnostic des pratiques et plan de gestion des espaces publics communaux  
Réalisé en 2015 avec la Fredon

**Etape 2 :** Classement des zones selon le niveau d'exigence  
Début 2016 avec l'équipe des techniciens municipaux

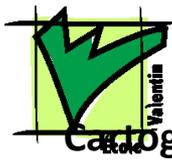
**Etape 3 :** Mise en œuvre d'entretien, main d'œuvre et matériel  
2016

**Etape 4 :** Suivi et enregistrement des pratiques d'entretien de l'espace communal  
2016

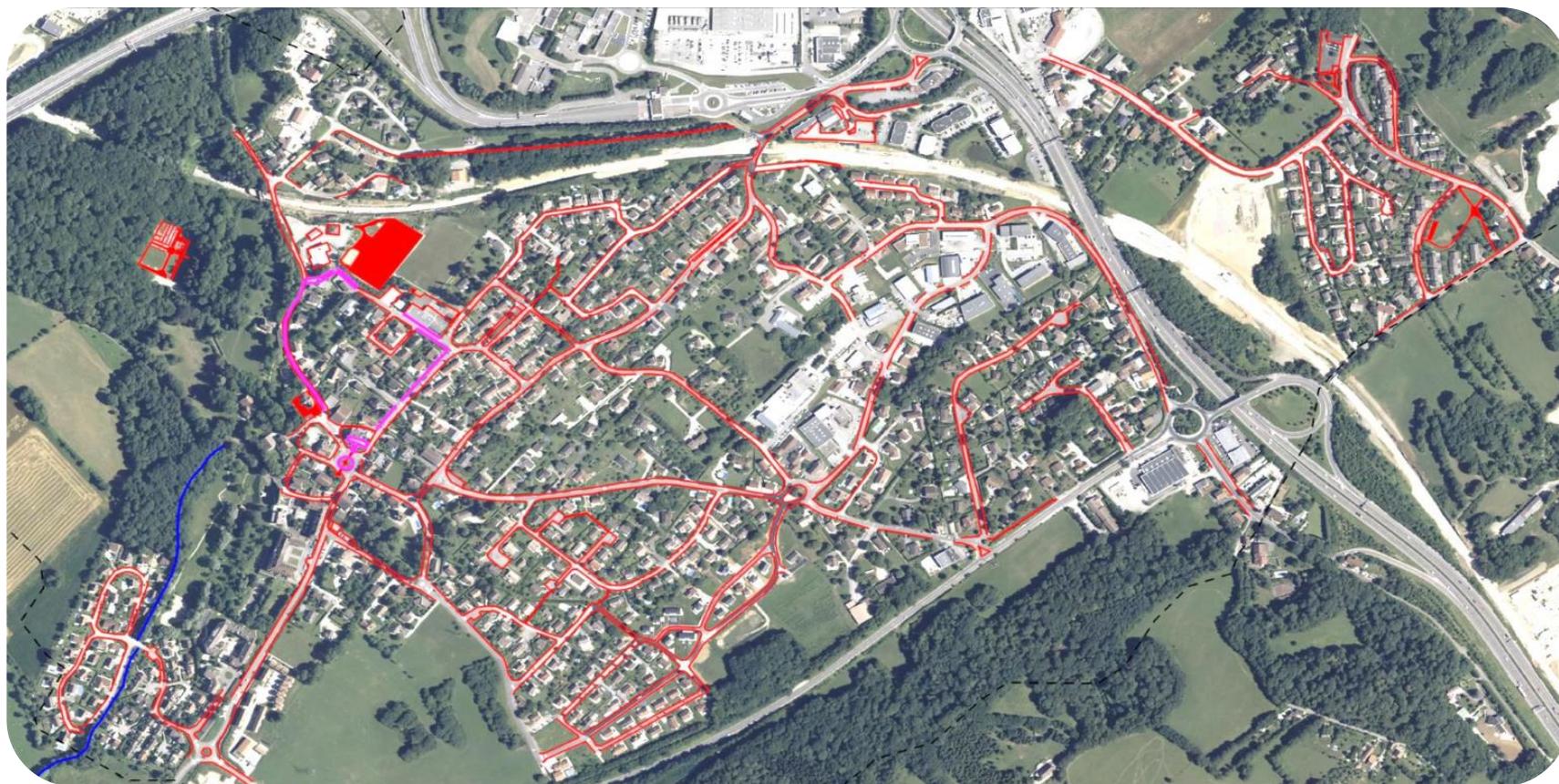
**Etape 5 :** Suivi et bilan  
Septembre octobre novembre 2016 ( Bilan N+1 avec la Fredon)

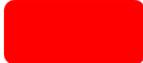
**Etape 6 :** Communication aux habitants  
2015 2016 2017 .....

**Etape 7 :** accompagnement et formation des techniciens municipaux  
2015 2016 2017 .....



**Cartographie de l'existant : espaces entretenus chimiquement et thermiquement réf année 2014**



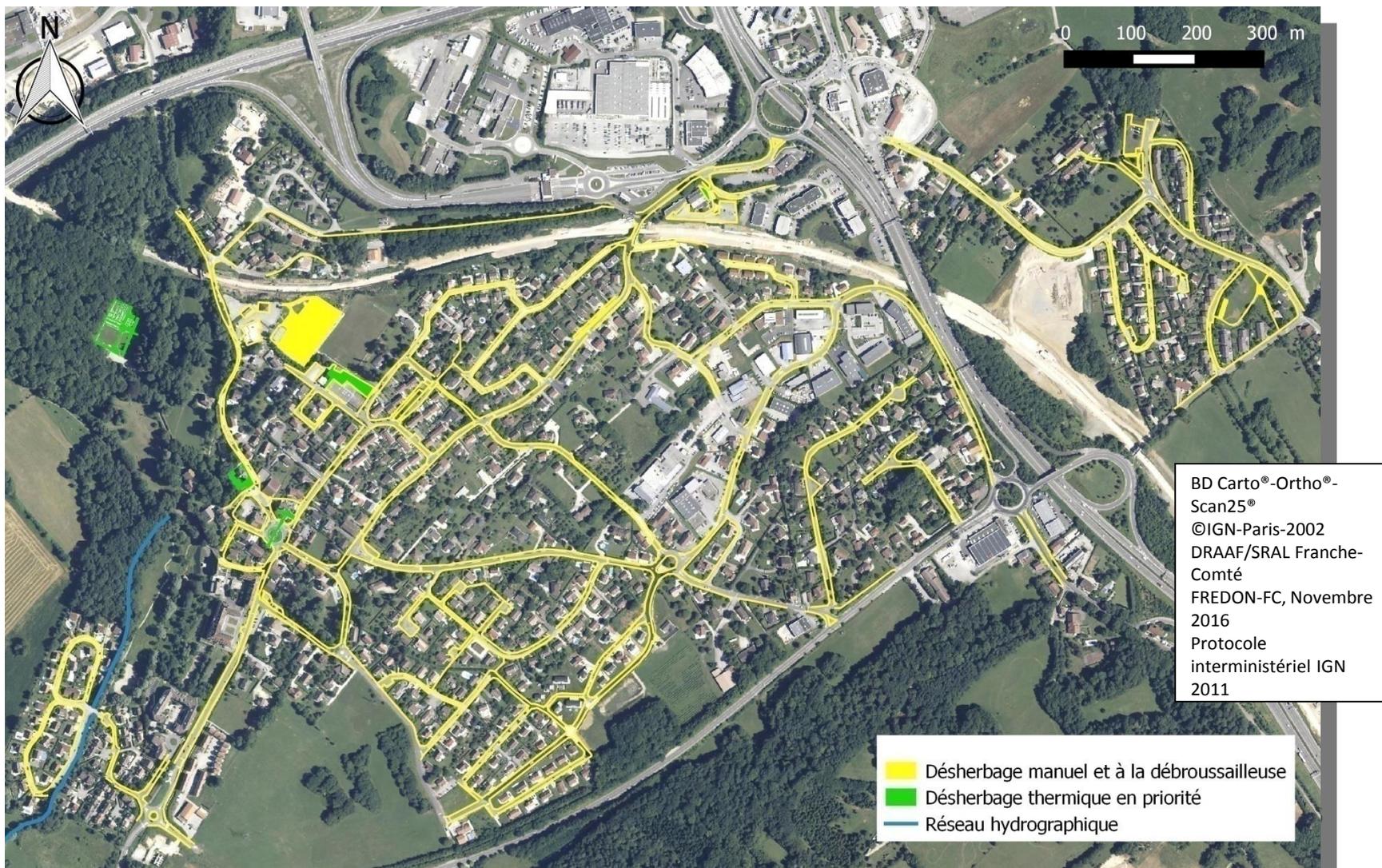
-  Désherbage chimique
-  Désherbage thermique
-  Réseau hydrographique

BD Carto®-Ortho®-Scan25®  
©IGN-Paris-2002  
DRAAF/SRAL Franche-Comté  
FREDON-FC, Mai 2015  
Protocole interministériel IGN 2011



## Plan de désherbage des espaces communaux

Cartographie des surfaces entretenues et des techniques mises en œuvre – Commune d'Ecole-Valentin – **Année N+1 (campagne d'entretien 2016)**





**Niveau 2 :** tolérance de l'entretien collectif et limite en hauteur pour les espaces et rues traversantes du village.

**Niveau 3 :** tolérance de l'enherbement voir recherche de la colonisation par l'herbe, contrôle et maîtrise de la pousse pour les espaces et rues à l'intérieur des quartiers.

Cette démarche est réalisée dans le cadre d'un plan pluri-annuel. Elle peut évoluer au fil des années, en fonction des constats, des résultats obtenus ou des problèmes rencontrés lors de la mise en œuvre de ces méthodes alternatives.

Acteur piloté par la Mairie de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, et le soutien technique de la recherche pour produire l'offre adaptée au développement de votre territoire.

**ÉCOPHYTO** **ONEMA**

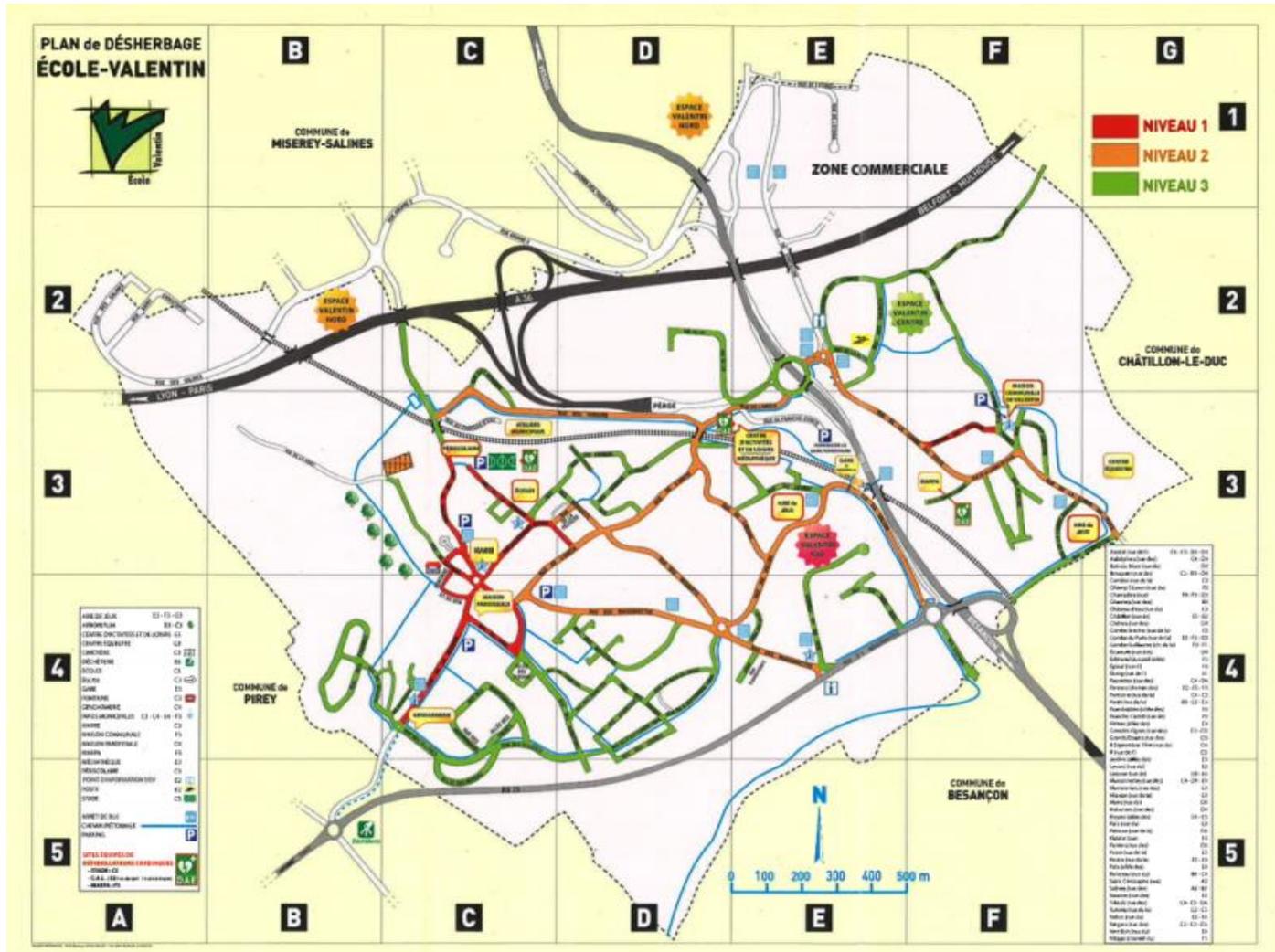
**Permis de végétaliser :**

- inviter les habitants à maintenir attractants les espaces près de chez eux,
- fleurir les espaces à proximité, avec des plantes vivaces, peu gourmandes en eau,
- dès leur apparition, enlever les herbes folles qui poussent.

**Vous pouvez déposer vos produits phytosanitaires inutilisés à la déchèterie de Pirey.**

03 83 34 60 00 - 03 83 34 60 01 - 03 83 34 60 29, ouvert aux horaires d'été, de septembre à fin mai  
Tous les jours, 10h-17h30, sur la route départementale N° 101 à Pirey

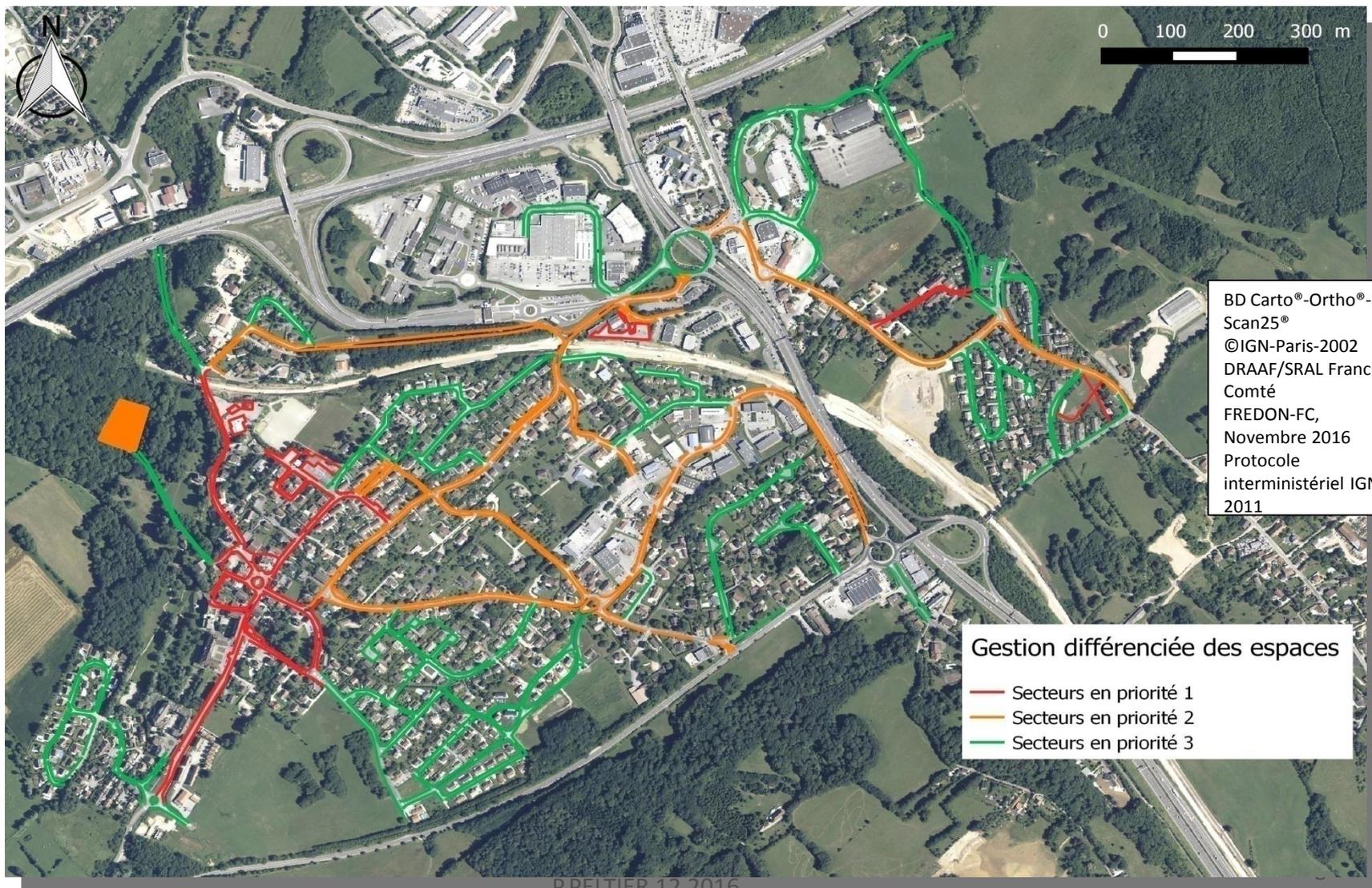
Plan de Gestion Différenciée proposé par la commune d'Ecole-Valentin - 2016





# Plan de désherbage des espaces communaux

Plan de Gestion Différenciée formalisé par la commune d'Ecole-Valentin - 2016





## Plan de désherbage des espaces communaux

### **ETAPE 2 : Classement des zones à désherber par niveau d'exigence.**

Définir des zones d'entretien différent selon des exigences environnementales, de santé publique, de sécurité, de fonction et d'esthétisme.

Les critères retenus :

- Niveau d'exigence :

Niveau 1 (rouge) : Pas ou peu de tolérance quant au développement de l'herbe spontanée

Niveau 2 (rose) : Tolérance de l'enherbement limitée, mais surtout contrôlé et limité en hauteur

Niveau 3 (vert) : Tolérance de l'enherbement voir recherche de la colonisation par l'herbe – Contrôle et maîtrise de la pousse

- Espaces et rues classés par niveau d'exigence :

Espace 1 : espaces et rues de centre de village, à proximité du groupe scolaire et aires de jeux

Espace 2 : espaces et rues traversantes du village

Espace 3 : espaces et rues à l'intérieur des quartiers



## Plan de désherbage des espaces communaux

Tableau 1 : Surfaces entretenues chimiquement – 2014 et 2016

Surfaces concernées	2014	2016	Bilan
<b>Voirie <u>imperméable</u></b>	Pour une largeur de traitement de 30cm : 16533.1 m <sup>2</sup>	0 m <sup>2</sup>	⬇️ 100 % de la surface
<b>Voirie <u>perméable</u></b> (parcs publics)	2920 m <sup>2</sup>	0 m <sup>2</sup>	⬇️ 100 % de la surface
<b>Aires perméables</b> (terrain de sport et boulodrome)	6285 m <sup>2</sup>	0 m <sup>2</sup>	⬇️ 100 % de la surface
<b>Cimetière</b>	2275 m <sup>2</sup>	0 m <sup>2</sup>	⬇️ 100 % de la surface
<b>Massifs (anti-limace)</b>	Quelques dizaine de m <sup>2</sup>	Quelques dizaine de m <sup>2</sup>	<b>Pas d'évolution entre les deux années comparées</b>

A l'exception des massifs qui reçoivent encore des applications d'anti-limace, la surface désherbée chimiquement à l'échelle du territoire de la commune se voit **réduite de 100%** en 2016. Les traitements chimiques pour le désherbage ont été intégralement stoppés, au profit de techniques alternatives : manuelle, mécanique, thermique.



## Plan de désherbage des espaces communaux

### Le personnel

Jusqu'en 2015, l'entretien de désherbage de la commune est délégué à un prestataire.

Le service technique se compose toujours de 4 personnes à temps plein plus un contrat avenir. A noter que la commune continue de faire appel aux services d'étudiants durant l'été, afin notamment de réaliser des travaux de désherbage, de tonte, de taille et d'arrosage. Ainsi, ce sont environ six à huit jeunes qui sont présents sur la commune durant l'été (de mi-juin à fin août).

Deux agents disposent de l'agrément pour réaliser les applications de produits phytosanitaires, dit « Certiphyto » (Certificat Individuel de Produits Phytopharmaceutiques).

Au-delà du désherbage, les employés communaux réalisent l'ensemble des travaux inhérents à l'entretien de la commune, à savoir tonte, taille, fleurissement et entretien des massifs, balayage, entretien des bâtiments...



## Plan de désherbage des espaces communaux

Tableau 2 : Techniques mises en œuvre– 2014 et 2016

Techniques d'entretien	2014	2016
Traitements phytosanitaires (herbicide et anti-limace)	Quelques heures pour les agents d'Ecole-Valentin. 4 à 5 jours pour le prestataire (2 à 3 interventions par an en désherbage chimique).	Quelques applications d'anti-limace (quelques heures)
Désherbage manuel/mécanique (arrachage, binette, débroussailleuse...)	1 fois par an dans les massifs 2 fois dans les prairies fleuries	Fréquence qui dépend de la zone de priorité de l'espace concerné : de 2 à 5 interventions sur la campagne
Désherbage thermique	7 à 8 passages	2 à 3 passages sur la campagne
Tonte/fauchage	En moyenne, 8 interventions à l'année (comme le désherbage, la tonte est différenciée, la fréquence des interventions peut donc différer d'un espace à l'autre).	En moyenne, 8 interventions à l'année (comme le désherbage, la tonte est différenciée, la fréquence des interventions peut donc différer d'un espace à l'autre).
Balayage mécanique	3 interventions par an (prestation)	3 interventions par an (prestation)
Balayage manuel	Ponctuel	Ponctuel
Taille des arbres et arbustes, paillage des massifs	Renouvelé tous les ans	Renouvelé tous les ans



## Plan de désherbage des espaces communaux

### Emploi des produits phytosanitaires

Le raisonnement s'appuie sur les spécialités commerciales phytosanitaires employées durant les deux campagnes concernées par l'étude.

Tableau 3 : Pesticides appliqués par la commune d'Ecole-Valentin –2014 et 2016

Nom de la spécialité commerciale	Lieux recevant l'herbicide	Dose homologuée	Quantités utilisées en 2014	Quantités utilisées en 2016
Touchdown EV	Toute surface	6L/ha	8 L	Néant
Aikido	Toutes surfaces <u>perméables</u>	0,2 kg/ha	150 grammes	Néant
Icade	Tâches de renouée du Japon	4 L/ha	1 L	Néant
Anti-limace COMPO	Massifs et prairies fleuries	0.5kg/100m <sup>2</sup>	10 kg	10 kg

#### •Anti-limace COMPO

Produit composé de phosphate ferrique à 9.9g/kg, qui s'utilise pour lutter contre les limaces et escargots.



## Plan de désherbage des espaces communaux

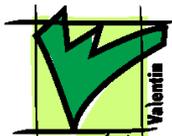
### **Main d'œuvre :**

**350 h dédié à la campagne 0 phyto**

### **Matériel utilisé :**

- > débroussailleuse twin cutter
- > désherbeur thermique à dos
- > débroussailleuse pellenc à batterie
- > binettes
  
- > Projet acquisition balayeuse-brosseuse

Le



## Plan de désherbage des espaces communaux

Plan d'action 2017 : page 14

➤ Débuter le désherbage thermique en début de printemps

➤ **Voirie imperméables :**

**Mise en œuvre de la gestion différenciée: maintien du centre de la commune en Zone 1, passage de certains secteurs résidentiels en Zone 2 (plus de tolérance).**

Désherbage manuel et thermique sur le centre de la commune (comme déjà fait aujourd'hui sur les zones autour de la mairie), et **simple contrôle de la hauteur de la végétation** (débroussailleuse) sur les zones plus excentrées.

➤ **Terrain de sport :** Se poser la question de la nécessité de désherber en fonction de l'usage de ces espaces (passage de la Zone 1 à la Zone 2, voire Zone 3, en terme de tolérance de la flore spontanée).

➤ **Cimetière :** Privilégier au maximum la remise en herbe de ces espaces , prévoir la réfection des allées principales : Concernant les quelques zones en pavés présentes sur les cimetières, leur entretien pourra se faire par un **balayage régulier**, puis en cas de besoin, par le recours au **désherbage thermique ou mécanique par brossage** (brosses métalliques). **limiter au maximum la présence d'espaces inter-tombes.**

**Si possible, favoriser la remise en herbe (enherbement spontané ou végétalisation volontaire) d'un maximum d'espaces afin de limiter les besoins en désherbage. Le cimetière étant un espace « sensible » en terme de représentativité, il peut être intéressant de mettre en place des « zones pilotes », afin de tester les nouvelles pratiques, avant d'éventuellement les généraliser.**

> **Cheminements perméables :** Lorsque que l'usage est compatible, privilégier la végétalisation des surfaces : engazonnement (semences à pousse lente), enherbement (flore spontanée), mise en place d'une végétalisation (flore vivace en pied de mur par exemple)...

Partout où la tolérance à la végétation ne peut être améliorée, possibilité d'utiliser un outil de désherbage mécanique (prévoir des tests) ou un désherbeur thermique de grande largeur (débit de chantier plus important que le matériel mis en œuvre par le prestataire de la commune). Le désherbage manuel (binette) peut être envisagé sur de petites surfaces.



# Plan de désherbage des espaces communaux

Compte-tenu du peu de remarques négatives réceptionnées en mairie (qui ne s'explique pas que par la communication, mais qui est également fortement liée au travail d'entretien des agents), on peut considérer que la communication réalisée depuis 2015 a été efficace. Nous invitons la commune à poursuivre les efforts entrepris dans ce sens.

**La commune d'École-Valentin s'engage dans une démarche « zéro produit phytosanitaire ». Elle se concrétise par la mise en œuvre, avec l'appui des services techniques, d'une stratégie d'entretien raisonné en déployant des techniques dites « préventives » et « alternatives » pour la gestion des herbes spontanées dans nos rues et autres espaces publics.**

**TROIS AXES de TRAVAIL**

**Axe 1 : prioriser les niveaux d'entretien** sur chacune des rues de la commune.

**Axe 2 : mettre en œuvre les techniques alternatives** sur la période 2016 en phase de test. Identifier les coûts de matériel et de main d'œuvre, évaluer.

**Axe 3 : impliquer les habitants** pour obtenir leur adhésion et participation. Laissons une place à la végétation spontanée pour préserver notre santé et le biodiversité. Les plantes sauvages ont pendant longtemps été chassées des villes par les herbicides. Aujourd'hui par endroits, demain partout, des herbes spontanées fleuriront au coin de nos rues et dans nos jardins.

**Axe 1 : Cartographie des rues avec niveaux d'entretien**

**Axe 2 : Mettre en œuvre Identifier les coûts Évaluer**

**Axe 3 : Oui, nous pouvons agir Jardinez bien, Jardinez bio Permis de végétaliser**

**Sur le plan, les rues sont identifiées par couleurs, selon le niveau d'entretien et de tolérance identifiées pour l'année 2016.**

**Niveau 1 :** pas ou peu de tolérance quant au développement de l'herbe spontanée. Sont concernés principalement les espaces et rues du centre de village, à proximité du groupe scolaire et des aires de jeux.

**Niveau 2 :** tolérance de l'enherbement contrôlé et limité en hauteur pour les espaces et rues traversantes du village.

**Niveau 3 :** tolérance de l'enherbement avec recherche de la colonisation par l'herbe, contrôlé et maîtrise de laousse pour les espaces et rues à l'intérieur des quartiers.

**Vous pouvez déposer vos produits phytosanitaires inutilisés à la déchèterie de Pirey.**

**Ma commune est belle SANS PESTICIDE**

**JARDINER AU NATUREL**

En France, nous sommes près de 14 millions de jardiniers amateurs à cultiver 10 millions d'hectares. Nous sommes tous rassemblés autour des mêmes valeurs et de la nature. Pourtant, nos pratiques de jardinage ne sont pas toujours notre environnement. À titre d'exemple, les jardiniers amateurs utilisent des produits dangereux pour la santé et l'environnement, se retrouvent aquatiques et dans l'eau potable. D'autres pratiques culturelles favorisent l'érosion et sont les signes visibles de nos contradictions. Alors passons au vert et jardinons avec la nature.

**Jardiner au naturel, ça coule d'**

Le début de la sagesse pour éviter d'utiliser des pesticides consiste tout simplement à couvrir le sol par des paillages, des plantes couvre-sol et des engrais verts, choisir des plantes adaptées au jardin (sol, climat, exposition), entretenir la fertilité du sol en développant l'activité des vers de terre, par des apports réguliers de compost, soufre d'humus, et par la mise en du potager, associer fruits, légumes, fleurs et herbes aromatiques existantes des cultures pour éviter l'appauvrissement des sols, créer un environnement favorable aux plantes et animaux du jardin (champignons, lapines de feuilles mortes, fourmi en toutes saisons, etc.), ne pas laisser les herbes envahissantes fleurir pour gratter, utiliser des outils adaptés et travailler la terre au bon moment (humus le tout chimique et adapter les gestes bio)

- recueillir l'eau de pluie et économiser l'eau, en arrosant matin tôt le matin et le soir
- limer un biotope avec 2 arrosages
- installer un paillis pour conserver l'humidité et
- faire son compost, c'est un excellent engrais.

**Le permis de vé**

La municipalité vous propose de créer une « parcelle de rien » et de partager et encourager cette action, la commune propose des ateliers de sensibilisation aux citoyens, etc. Ce document est destiné à la population générale (École-Valentin et École-Valentin).

**Les techniques alternatives**

Le permis de vé

**Les pesticides**

Il se agit de produits chimiques qui agissent sur les plantes et les animaux. Ils sont utilisés pour lutter contre les maladies et les parasites. Ils sont dangereux pour la santé et l'environnement.

**1 seul gramme**

Les effets des pesticides sur l'environnement sont énormes. Ils polluent l'eau, l'air et le sol. Ils tuent les insectes, les oiseaux et les animaux. Ils sont également dangereux pour la santé humaine.

**Le permis de vé**

Le permis de vé

**ÉCOPIPHYTO**

**ONEMA**





## ETAPE 6 : Communication à destination des habitants

### Information sur la démarche communale :

L'information aux habitants est diffusée par l'intermédiaire des bulletins et journaux communaux :

Le rapport du diagnostic a été présenté en réunion de conseil municipal en juin 2015.

Le plan d'action en mai 2016, avec proposition d'actions à mettre en œuvre, pour réduire, et à terme, proscrire l'utilisation des produits phytosanitaires.

- 2015 : Le bulletin mensuel : articles en février, mars, mai et juin
- 2015 : Le journal semestriel avec les objectifs en avril et la démarche engagée en octobre
- 2016 : Bulletins mensuels et semestriels sur l'avancement des actions
- 2016 :
  - Plaquette information : avec cartographie + politique municipale sera diffusée dans les boîtes aux lettres en juin
  - Panneaux de communication (3 panneaux pour expo itinérante)



## Plan de désherbage des espaces communaux

### ETAPE 6 : Sensibilisation des habitants

#### **Sensibilisation aux pratiques alternatives :**

Sensibiliser les habitants pour « changer de regard sur l’herbe en ville » avec une adhésion sur les différents niveaux d’entretien des espaces (acceptation flore spontanée...) ;

- 2015 : Une première conférence, animée par la Fredon, sur le thème des « pratiques de jardinier amateur» a eu lieu en avril 2015.
- 2016 : Un stand animé par un technicien de la Fredon et deux techniciens municipaux a été organisé lors de l’inauguration de l’espace biodiversité avec présentation de la cartographie, des méthodes d’entretien proposées, les alternatives .....
- 2017 :
  - Poursuite du plan de désherbage
  - sensibilisation des habitants aux méthodes alternatives afin d’expliquer la démarche de la commune et proposer des solutions alternatives.
  - Animations pédagogiques auprès des scolaires
- 2018,.....



## Plan de désherbage des espaces communaux

### ETAPE 6 : Sensibilisation des habitants

#### **Sensibilisation aux pratiques alternatives :**

##### ➤ 2017 :

- Poursuite du plan de désherbage mis en œuvre par les techniciens municipaux
- Sensibilisation des habitants aux méthodes alternatives (conférence afin d'expliquer la démarche de la commune et proposer des solutions alternatives.
- Animations pédagogiques auprès des scolaires avec le CPIE de Brussey
- Animations pédagogiques au centre de loisirs
- Campagne de communication « Sauvages des rues , Belles et rebelles »

##### ➤ 2018 :

- poursuite du plan de désherbage mis en œuvre par les techniciens municipaux
- Communication et sensibilisation des habitants aux méthodes alternatives